



VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



InfoVallées

Le magazine de votre territoire **Décembre 2020**

**2020 :
ANNÉE HORS
NORMES !**



Édito



ON SE SOUVIENDRA DE 2020 COMME D'UNE ANNÉE TRÈS PARTICULIÈRE

2020 aura été fortement perturbée par la survenue brutale de l'épidémie de COVID-19, épidémie qui a et qui continue à bouleverser profondément nos habitudes et notre quotidien. Elle nous amène à nous plier à des mesures exigeantes pour notre santé et celle de nos proches.

C'est dans ce contexte inédit que nous avons mis en place, le 8 juin dernier, la nouvelle équipe communautaire suite aux élections municipales du 15 mars.

«LA PATIENCE REND TOLÉRABLE CE QUE L'ON NE PEUT EMPÊCHER»

HORACE
AN 8 AVANT JC)

Cette année, nombre de nos projets ont été reportés ou retardés, beaucoup de manifestations ont dû être annulées mais, épaulé par ma nouvelle équipe d'élus et par mes services, j'entends poursuivre ce qui est la raison première de notre collectivité, à savoir le développement et la valorisation de nos Vallées.

Il y aura un avant et un après la COVID-19.

À l'avenir, il nous faudra nous réorganiser, continuer à faire preuve d'adaptation, renforcer le dialogue social et, ensemble, relever cet incroyable défi de l'impossible en nous efforçant de toujours préserver la notion de solidarité qui forge la force et l'unité d'une communauté.

Toutefois, entre le lourd impact d'une crise sanitaire persistante et les difficultés de l'industrie locale - notamment la situation inquiétante de l'usine Ferroglobe à la Léchère - nous devons garder à l'esprit que l'économie de notre territoire est très préoccupante.

Restons cependant patients, optimistes. Et, même si l'avenir est encore trouble, débordant d'incertitudes et de craintes, je vous souhaite à toutes et à tous de belles et prudentes fêtes de fin d'année.

André POINTET
Président de la CCVA



Sommaire

Fenêtre ouverte sur les Vallées d'Aigueblanche	P 3
Organisation politique	P 4
Budget communautaire	P 5
Morel 2020 : de la piscine au centre aquatique	P 6
Projets à la loupe	P 7
Les Vallées d'Aigueblanche et l'environnement	P 10
Espace Valléen de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche	P 12
La rando sous toutes ses formes	P 14
Les Vallées d'Aigueblanche à votre service	P 15
Nouvelles d'en haut	P 16
Nouvelles d'en bas	P 17
Nos Vallées ont du (des) talent(s)	P 18
Rétrospective 2020	P 20
EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche	P 22
Santé publique	P 23
Informations pratiques	P 24

Info Vallées Magazine Décembre 2020

Directeur de la publication : André POINTET

Responsable de la rédaction : Jean-Luc CADENEL

Crédits photos : Benoit DIACRE, OTVVA, Pierre JACQUES, Laurent FABRY, Richard COURET, SCALP, Aurélie ROSSET, Maison de la Montagne de Nâves, Tarentaise Hebdo, Dauphiné Libéré, MV-Résidences, CCVA.

Photos de couverture : Haut : Grande Odyssée à Valmorel-Doucy
Bas : Centre aquatique du Morel

Comité de lecture : Peggy COLLOMB, Christophe MANSOURI, David ATES.

Mise en page : Amplitude Communication - 73540 LA BÂTHIE

Impression : Nouvelles Impressions - 73200 ALBERTVILLE

Tirage : 4000 exemplaires

Fenêtre ouverte sur les Vallées d'Aigueblanche



Saint-Oyen sous la neige © Anaïs PERRET

Promenade en famille du côté de Pierrafort © Maxime DUPIC



Vous avez été nombreux, pendant la longue période de confinement de ce début d'année, à avoir participé à notre opération « Fenêtre ouverte sur les Vallées d'Aigueblanche ».

L'objectif principal de cette opération était de vous proposer une parenthèse d'évasion mentale alors que nous étions, pour la majorité d'entre nous, confinés à nos domiciles. L'objectif sous-jacent était de vous faire découvrir des facettes insoupçonnées de notre territoire, facettes mises en valeur par la sensibilité photographique des participants.

Cette opération a rencontré un très vif succès. Nous avons reçu pour l'occasion plus de 500 photos, ce qui nous a permis de diffuser deux publications quotidiennes sur les réseaux sociaux de la CCVA et de la Médiathèque intercommunale.

La première photo de ce diaporama se voulait être un hommage appuyé à Pierre JACQUES qui nous a quittés le 21 février de cette année.

Photographe professionnel, installé à Villoudry, il a, tout au long de sa carrière, immortalisé les paysages des Vallées d'Aigueblanche. Personnage atypique aux faux airs d'Alain Souchon, inséparable de son chapeau d'aventurier, prolifique et toujours souriant, il aimait répéter cette phrase qui définissait bien sa philosophie de la photographie « Je ne photographie pas des endroits mais des moments... car, tout est question de lumière, d'angle et d'émotion ».



© Pierre JACQUES

UN GRAND MERCI POUR LEUR IMPLICATION À...

Amandine Frison, Anaïs Perret, Emmanuelle Mercier, Francine Bertioz, Agnès Guilbert, Isabelle Alzani, Jennifer Garieri, Evelyne Kaliakoudas, Liliane Lime, Manon Imperatori, Marie-Claire Murat, Patricia Pardon, Sylvie Courchamp, Peggy Collomb, Viviane Rey, Chiara Calderini, Nathalie Guyonnet, Jacqueline Sautel, Huguette Loire, Rachele Girod, Laura Clarey, Adrienne Simond, Muriel Rousselot, Sandrine Berhaut, Axelle Vion, Anne Mermin, Zoé Muraz, Antoine Vadimon, Christophe Mansouri, Clément Barrioz, Jean Coste, Joël Simond, Loïc Bedot, Maxime Dupic, Rudy Bontemps, Laurent Oléon, Pascal Blanc, Jean-Pascal Simond, Christophe Piar, Guillaume Pointet, Sylvain Martinet, Krystian Padovani, Thierry Vandekerckhove, Clément Chabert, Alexis Di Noto, Yoann Petitpoisson, Jean-Maurice Gouedard ainsi qu'à Fabienne Guillot-Hedoux et Jean-Luc Cadenel pour la mise en place de cette animation numérique.

Organisation politique

Le Conseil communautaire de la CCVA, composé de 24 conseillers issus des 3 communes constituant la communauté de communes, est l'organe délibérant qui est chargé de définir les grandes orientations de la collectivité et de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans les domaines de compétences qui lui ont été attribués.

À la suite des élections municipales du 15 mars dernier, la composition du Conseil Communautaire a, le 8 juin, été sensiblement renouvelée.



LES DÉLÉGATIONS DE FONCTION

Jean-François ROCHAIX : Espace thermal - Domaine nordique de Nâves - Travaux relatifs aux bâtiments - Mise en œuvre de l'ADAP (Agenda D'Accessibilité programmée)

Jean-Michel VORGER : Domaine Skiable de Valmorel - SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) - Signalétique

Gabriel MARTINOT : Administration générale (assurances, commande publique) - Finances - Politique tarifaire - Fiscalité (dont Taxe de séjour) - Services Unifiés (Ecole des arts, Enfance-Jeunesse, petite enfance)

Thierry BRUNIER : Eau et assainissement - Déchets - Agriculture et forêt - Sentiers de randonnée (pédestres, VTT, nordiques)

François DUNAND : Personnel - Ressources Humaines - GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations)

Marc MATHIS : Centre Aquatique du Morel - Evénements sportifs - Equipements sportifs communautaires - Associations sportives - Sport scolaire - Développement durable et transition énergétique

Daniel COLLOMB : Développement économique et touristique

Françoise BON : Culture - Equipements culturels (salle de spectacle, Aquacalida, Médiathèque V92) - Associations culturelles - Communication

UNE CONTINUITÉ DYNAMISÉE

L'équipe communautaire est désormais constituée de 54 % d'élus renouvelés et de 46 % de nouveaux élus. La parité est quasiment de mise avec 11 élus féminines en poste. Ces complémentarités conjuguent stabilité et nouveauté qui sont gage d'ouverture, de réussite et d'efficacité.

Ce nouveau paysage va permettre de poursuivre, de par la connaissance des dossiers des « restants », les actions engagées tout en s'appuyant sur les forces de propositions des « nouveaux entrants ».

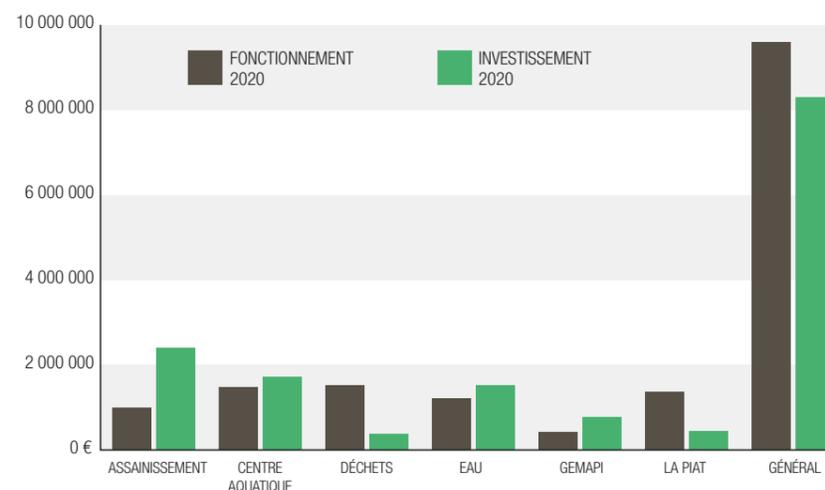
Cette gouvernance équilibrée, composée d'élus impliqués, épaulée par des services investis, prêche un mandat des plus entrepreneurs.

Budget communautaire

LES BUDGETS 2020

À la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, ce n'est pas 1 mais 7 budgets qui sont gérés, tant en fonctionnement (gestion courante nécessaire à la bonne marche des services) qu'en investissement (travaux, aménagements...).

Tous budgets confondus, cela porte à 17 084 303 € en Fonctionnement et 14 815 379 € en Investissement, répartis comme suit :



INVESTISSEMENTS 2020

- > Construction et aménagement d'un Cabinet Médical Thermal à La Léchère. [Voir p. 8](#)
- > Géothermie salle de spectacle - La Léchère. [Voir p. 10](#)
- > Réhabilitation des plages et espaces ludiques Piscine du Morel. [Voir p. 6](#)
- > Extension neige de culture à Doucy. [Voir p. 7](#)
- > Équipement cabinet médical Valmorel (appareil de radiologie). [Voir p. 16](#)
- > Pose d'une table d'orientation à Crève-Tête. [Voir p. 16](#)
- > Réfection piste agricole des Terreaux (Nâves). [Voir p. 9](#)
- > Étude implantation piste cyclable. [Voir p. 7](#)
- > Remplacement des menuiseries de l'Hôtel Radiana. [Voir p. 9](#)
- > Travaux de rénovation du foyer logement pour saisonniers Le Bercaill - Valmorel.
- > Remplacement de la passerelle du centre aquatique du Morel.
- > Reprise des réseaux d'eau, La Charmette, Le Mottet.
- > Renouvellement canalisations d'eaux pour les troupeaux Montagne d'en Haut et d'en Bas - Pussy.
- > Reprise collecteur assainissement Fey-Dessous.
- > Équipement STEP Notre-Dame de Briançon.
- > Réseau assainissement Doucy.
- > Extension parc conteneurs semi-enterrés.
- > 3^e tranche signalétique randonnée. [Voir p. 14](#)
- > Participation à la réfection de la toiture Carbotech - La Léchère.



GABRIEL MARTINOT
Vice-Président de la CCVA

PAROLE À



L'apparition soudaine de la crise sanitaire COVID-19 en mars a impacté nos budgets de manière significative. Ces budgets ont dû notamment prendre en compte les dépenses imprévues liées à la mise en place, dans les équipements que nous administrons, de protocoles sanitaires stricts (achat de masques et aménagement de protection...) mais surtout des pertes de recettes suite à la fermeture ou à la baisse d'activités des structures (thermes de La Léchère, Piscine du Morel, revenus des immeubles...). Ces dernières vont impacter fortement les prochains budgets occasionnant une forte baisse des investissements.

DANIEL COLLOMB
PRÉSIDENT-DIRECTEUR-
GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
DES EAUX THERMALES DE
LA LÉCHÈRE

PAROLE À



Au sortir de cette année 2020, le thermalisme dans son ensemble n'affiche pas un bilan réjouissant. La Léchère-Les-Bains n'échappe pas à la règle. Nous avons accueilli cette année un peu moins de 2 000 curistes. Cela traduit une perte de fréquentation de plus de 65 % par rapport à la saison 2018 (6 000 curistes). Du fait de cette diminution de patientèle, la redevance d'affermage que la société des Eaux Thermales reverse à la CCVA - au titre de la Délégation de Service Public (DSP) - baissera significativement, ce qui représente une perte financière conséquente pour la collectivité.

Il est clair que l'année compliquée que nous venons de vivre impacte directement la pérennité financière de la station dans son ensemble. À cela s'ajoute l'incertitude peu rassurante qui plane encore sur le contexte sanitaire qu'il faudra affronter en 2021.

Mais il ne faut pas pour autant baisser les bras. Il faut voir en toute crise une opportunité de rebonds et de changements. C'est ce point de vue qui prévaut dans l'esprit des équipes du complexe thermal.

Derrière, de gauche à droite : Devant, de gauche à droite :

Manon DECORTE	Daniel COLLOMB
Claudine GROS	Ghislaine MORARD
Maryse RICHIER	Marc MATHIS
Jean Yves MORIN	Annie RELIER
Josiane MIBORD	Thierry BRUNIER
Evelyne KALIAKODAS	Hélène JAY
Jean-Michel VORGER	André POINTET
Jacqueline ARNAULT	Françoise BON
Gabriel MARTINOT	Jean-Christophe GROGNIET
Nathalie GUYONNET	Dominique COLLIARD
François DUNAND	
Alain ROUX-MOLLARD	

Sont absents sur la photo :



Joël CAUMONT



Jean-François ROCHAIX



Morel 2020: de la piscine au centre aquatique

Avec les importants travaux réalisés cette année, le Morel change complètement de statut. La piscine, construite en 1965 et destinée, à l'époque, à la pratique de la natation est devenue, aujourd'hui, un vrai centre aquatique où les usagers peuvent toujours venir nager mais où une part importante est désormais réservée à l'amusement et à la détente. La grande plaine de jeux, les équipements aquatiques et les vastes espaces verts ont, dès cet été, rencontré un vif succès.

1970
2020

Cette année la piscine du MOREL célébrait ses 50 ans d'existence.

La crise sanitaire n'a pas permis de commémorer dignement cet anniversaire mais ce n'est que partie remise.

IL Y A 50 ANS...

26 juillet 1970, inauguration de la Piscine du Morel par Joseph FONTANET (Ministre du Travail), Joseph COMITI (Secrétaire d'Etat de la Jeunesse et Sport) et Emile RUBIN (Maire de Bellecombe-Tarentaise). Vous pouvez consulter la vidéo de cet événement sur smartphone en scannant le code ci-contre ainsi que sur <https://youtu.be/XUu2nAKhnk4>.



CHRISTOPHE DUC

Maître d'œuvre de l'opération
R&D INGENIERIE
contact@rd-ingenierie.com



La genèse du projet a été le besoin de remplacer les plages extérieures dont le carrelage était fortement détérioré par le gel, ainsi que la volonté d'améliorer l'esthétique, l'hygiène et faciliter l'entretien. Le choix s'est porté sur un dallage en béton poncé sur plus de 2000 m², choisi pour sa durabilité, sa non-glissance et son matériau local (carrière de Vilette).

Pour élargir l'offre ludique, en remplacement du seul vieux toboggan, une plaine de jeux d'eau

PAROLE À

pour les enfants a été créée, ainsi qu'un toboggan de type pentagliss à 4 pistes de 38 m de long. Tous ces travaux ont nécessité de revoir une grande partie des réseaux, ce qui fut le travail le plus technique, car il a fallu composer avec certains réseaux datant de la construction ou des précédentes rénovations.

L'enjeu du chantier a été de coordonner 13 entreprises afin de garder l'objectif d'ouvrir les plages extérieures cet été, malgré le contexte sanitaire dû au COVID-19. Il a fallu réorganiser le chantier pour éviter toute coactivité entre entreprises, définir précisément des zones d'intervention pour chacun et respecter les précautions sanitaires (masques, distances, gel). Un tel travail découpé, conjugué avec le fait que

de nombreux fournisseurs n'ont pas pu livrer en temps voulu certains matériaux, tels que le carrelage des bords de bassins produit en Italie (dont les frontières étaient fermées), nous a obligés à revoir sans cesse l'enchaînement des tâches. C'est avec une grande satisfaction que, grâce aux efforts de chaque entreprise et de la collectivité, nous avons pu ouvrir la plaine de jeux et les plages en juillet.

Pour l'instant, seul manque à l'appel le pentagliss, car l'usine fabriquant les coques plastiques a connu un incendie le 2 juin, alors que les pièces allaient être acheminées sur chantier... RDV au printemps pour son installation et la finalisation complète de l'opération !



Projets à la loupe

NEIGE DE CULTURE À DOUCY

FLASH INFO

Il est possible de visiter les installations de neige de culture du Grand Domaine tout au long de la saison. Pour ce faire, rien de plus simple, inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante : <https://skipass.valmorel.com/les-activites-gratuites>

DSV et le groupe SOFIVAL accompagnent leur délégué dans l'aménagement du domaine skiable. Les travaux qui ont commencé cet automne, malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, étaient écrits dans la nouvelle Délégation de Service Public de décembre 2017.

En raison du changement climatique et de ses enjeux, il était important de sécuriser la liaison avec Doucy. Ce projet vient se connecter au réseau existant, présent au sommet du télésiège des Lanchettes.

Il permettra aux clients de redescendre à ski, même par enneigement faible, jusqu'à la zone débutante des Echappeaux et de prendre le télésiège de Combelouvière pour rentrer sur la station.

Dans la tranchée, nous retrouvons : l'eau, l'électricité et le câble information mais également une extension du réseau électrique interne de DSV pour connecter la télécabine de Celliers et une extension du réseau de fibre optique.

Ce projet est l'occasion d'avancer sur les réseaux internes afin de les rénover. Travailler sur les infrastructures, c'est également les fiabiliser et les sécuriser tout en amenant la possibilité de se connecter au haut débit en montagne.

Antoine BELLET
Directeur du Domaine skiable de Valmorel



PAROLE À

THIERRY BRUNIER
Vice-président de la CCVA



Afin de fiabiliser l'enneigement sur la crête de Doucy et, ainsi, améliorer le confort de glisse dans le retour sur Doucy Station, des travaux ont été entrepris. 29 enneigeurs de type « ventilateur » seront installés (dont 5 en fonction pour l'hiver 20-21).

Le montant de ces travaux avoisinera les 1,5 M€ HT répartis entre la CCVA (521 800 €) et la commune de La Léchère (500 000 €) et avec le soutien de la Région AuRA (478 200 €).

Ce projet est une co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche et le Domaine Skiable de Valmorel.



PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE

Le projet consiste en la création d'un itinéraire cyclable en fond de vallée qui reliera à terme Moûtiers à Feissons sur Isère ; ainsi que les projets d'itinéraires cyclables de Cœur de Tarentaise (en amont) et d'Arlysère (en aval). Il s'inscrit donc à l'échelle départementale avec un linéaire allant d'Albertville à Bourg Saint Maurice sur une distance d'environ 55 km. L'intérêt du projet est de favoriser la mobilité douce dans les déplacements du quotidien. Cet itinéraire permettra de relier les pôles d'activités (collège, lycée, centre aquatique, salle de spectacle, école de musique, etc.) aux zones d'habitation. Ce projet a également une dimension touristique car il augmentera l'offre cyclo touristique de la région.

Le programme dans les Vallées d'Aigueblanche est divisé en 4 tranches dont la réalisation sera étalée sur 4 ans. La mise en service de la totalité de la piste cyclable est prévue pour fin 2024. La première tranche, située entre la station d'épuration de Ponserand et le pont d'Aigueblanche, commencera au printemps 2021. Les travaux viseront à sécuriser les berges de l'Isère contre les éboulements, à rouvrir le tunnel actuellement condamné, à renouveler les ouvrages autorisant le franchissement du Sécheron et du Nant Noir et à aménager la voirie.

Ce projet réalisé en étroite collaboration entre la commune de Grand-Aigueblanche et la CCVA a fait l'objet d'une candidature à un appel à projets national (Plan Vélo) et un appel à projets européen, afin de bénéficier de subventions importantes.

ANDRÉ POINTET PAROLE À
Président de la CCVA



Le déplacement à vélo n'est plus un simple phénomène de mode. Il répond désormais à de réels besoins de la population que cela soit sur le plan physique, environnemental ou à des fins de loisirs de proximité. Il répond également à de véritables demandes touristiques. La crise sanitaire du COVID19 a d'ailleurs mis en lumière les enjeux de la mobilité douce.



Projets à la loupe

MAISON MÉDICALE THERMALE

Du fait du départ à la retraite des médecins thermaux installés sur le territoire, la CCVA a décidé de créer cette nouvelle maison médicale thermale. Cet aménagement apportera une meilleure qualité de service aux curistes en soin à la station de La Léchère et permettra d'attirer de jeunes médecins en leur mettant à disposition un espace de travail fonctionnel.

Un local, situé dans la zone piétonne du Village 92, a ainsi été aménagé avec 3 cabinets médicaux thermaux (23 m² en moyenne chacun) avec un point d'eau, un accueil, une salle d'attente, des sanitaires PMR et un emplacement privé.

Montant des travaux : 195 000 € HT
Avec le soutien financier du Département (50 000 €)



UN CABINET MEDICAL OPÉRATIONNEL EN 2021!



PASSERELLES DE L'EAU ROUSSE

Après les glissements de terrain en 2018 et 2019, qui avaient obstrué le cours du torrent, le sentier des Passerelles de l'Eau Rousse (La Léchère) a de nouveau subi des dégâts au cours de l'hiver dernier. 2 blocs rocheux de taille conséquente ont chuté sur le sentier, interdisant par là-même son utilisation. Des exercices de minage ont été entrepris pour disloquer et évacuer les rochers.

Le sentier des Passerelles de l'eau Rousse devrait être de nouveau accessible au printemps 2021.



AURÉLIE ROSSET

Architecte de l'opération

PAROLE À



Situé à proximité immédiate de l'établissement thermale de La Léchère, ce projet de création d'une Maison médicale et thermale permettra d'une part, d'accueillir les curistes et d'assurer leur suivi dans le cadre d'une cure thermale et d'autre part, de réhabiliter des locaux vacants, construits à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de 1992. Cela redynamisera le Village 92 en complétant l'offre de soins et les services déjà présents. L'objectif est également de proposer une intégration soignée, respectant le style architectural des bâtiments existants.

Soucieux de l'accueil des personnes à mobilité réduite, cet établissement situé en rez-de-chaussée et directement accessible depuis la rue piétonne, proposent des espaces intérieurs lumineux et confortables, tout en respectant les normes d'accessibilité handicapée et les exigences thermiques et acoustiques. L'aménagement intérieur permet la mise en commun de l'accueil et de la salle d'attente, tout en conservant l'indépendance de trois cabinets médicaux conçus pour répondre immédiatement aux besoins des usagers et des professionnels de la santé.

NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER À VALMOREL

L'Écrin d'Argent se construit sur un terrain vendu par la CCVA. Après des années de tergiversation avec le groupe Eiffage, MV-Résidences reprend le flambeau et démarre la construction de cette Résidence de Tourisme 4* au hameau de Crève-Cœur à Valmorel.

Ce programme composé de 113 appartements et de 1200 m² d'espaces de services et de bien-être est l'occasion d'accueillir un nouvel opérateur sur la station : le groupe Odalys.

Le chantier sera livré fin 2022.



TRAVAUX DE MENUISERIE AU RADIANA

Afin d'améliorer les performances énergétiques du Restaurant et de l'Hôtel RADIANA tout comme le confort thermique et acoustique de ses clients, les anciennes menuiseries bois (220 au total) sont en cours de remplacement par des menuiseries PVC (aluminium pour le Restaurant) avec double vitrage isolant 4x16x4.

Montant des travaux : 400 000 € HT.
Avec le soutien financier de :

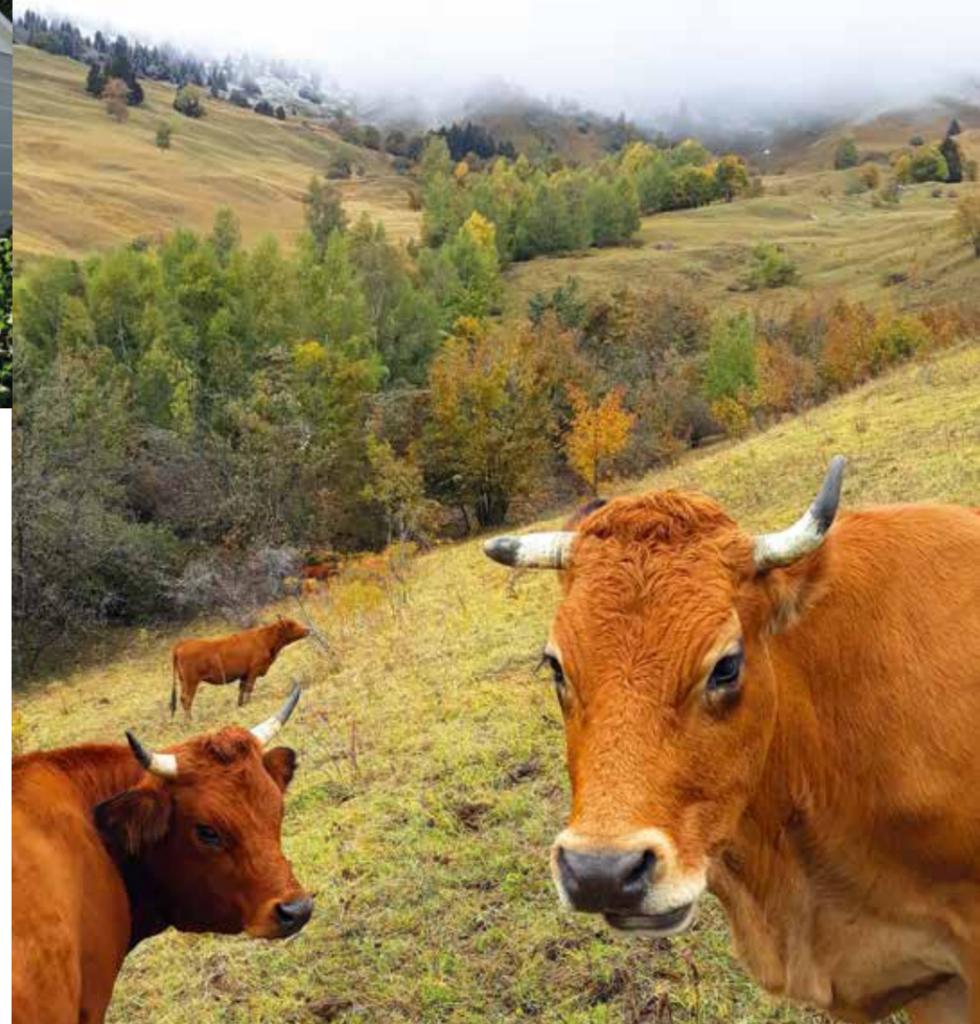


PISTE AGRICOLE DES TERREAUX

Ces travaux, conduits dans le cadre du soutien à l'agriculture et à l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs, ont consisté à empierrer, à Nâves, la piste du Plateau des Terreaux ainsi que l'accès à l'alpage des Repettes.

Une aire de traite a également été aménagée pour écarter la zone de traite du bâtiment du Tovet.

Montant des travaux : 50 000 € HT
Avec le soutien financier de :



CONCRÉTISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PIAT

La communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche est en charge du développement économique du territoire. À ce dessein, depuis une douzaine d'années, la collectivité pilote l'aménagement d'une zone artisanale dans le secteur de La Piat (Grand-Cœur), un espace de 1,5 hectare, idéal pour un tel projet.

Ce projet répond à un vrai besoin des entreprises locales qui recherchent un emplacement dédié pour s'implanter.

L'ensemble des lots, 10 au total, a rapidement trouvé preneur. Ainsi, s'installeront prochainement, un plombier, un peintre, un menuisier, un maçon, un plaquiste, un

négociant en vin, une blanchisserie industrielle ainsi que des garages et des entrepôts à louer.

Un accord a été trouvé avec le département qui pourra faire circuler les engins de déneigement sur la nouvelle voirie créée, ainsi que sur la raquette de retournement de la Zone de La Piat, ce qui supprimera les nuisances occasionnées jusqu'à présent dans le village de Grand-Cœur.

Les permis de construire sont en cours d'instruction et la zone artisanale sera opérationnelle en 2021. Montant de la viabilisation : 1 000 000 € HT avec le soutien financier de l'État.



André Pointet, Président de la CCVA, sur le site de La Piat, en compagnie d'un des acquéreurs des 10 lots, Hervé MARTINOT.



Les Vallées d'Aigueblanche et l'environnement

L'environnement, son respect et sa protection font partie des valeurs et de l'identité des Vallées d'Aigueblanche, territoire rural, montagnard, réparti entre vallées et sommets.

La dimension environnementale est une composante transversale des politiques de gestion des collectivités de notre territoire.

Cette constante n'est pas un simple positionnement marketing, encore moins du green-washing, mais une réelle volonté qui se traduit concrètement dans nos modes de fonctionnement et nos actions de développement.

La CCVA, dans l'exercice de ses compétences de services de proximité et de développement

territorial, se préoccupe au quotidien de la question environnementale en arbitrant au mieux le triptyque : préservation du territoire, attractivité et économie locale.



ERIKA AUDRY
RESPONSABLE GEMAPI POUR
LA CCVA, CCCT ET APTV

PAROLE À



La gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence nouvelle de la CCVA depuis le 1^{er} janvier 2018. Son enjeu est d'allier la restauration de la qualité des milieux aquatiques et la prévention des inondations. A travers la GEMAPI (instauré par la loi MAPTAM, en 2014) les collectivités territoriales disposent désormais d'outils pour entretenir les rivières pour permettre le bon écoulement de l'eau, notamment en période de crue, entretenir et surveiller les digues, réaliser des études d'amélioration de la connaissance du territoire, intervenir pour garantir le fonctionnement naturel des cours d'eau ou la prévention du risque inondation, préserver et restaurer la qualité des rivières et des zones humides.

La GEMAPI agit à l'échelle d'un bassin versant hydrographique, dans la cadre de l'intérêt général et des travaux d'urgence.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une telle opération, réalisée sur l'ensemble du territoire, relève d'une volonté de réaliser des économies d'énergie à une grande échelle (économies estimées à 50 % du parc d'éclairage).

Les luminaires rénovés ou remplacés sont désormais équipés de foyer 19W ou 36W (parfois 75W mais avec un réglage à 50%), la plupart est également pourvue d'un abaissement du flux de 50% entre 23h et 5h du matin.

- > 222 luminaires de type routier rénovés
- > 347 luminaires de type lanterne de style rénovés
- > 122 adaptations de luminaires existants
- > 47 horloges astronomiques posées
- > 27 armoires électriques mises aux normes

L'installation d'horloges astronomiques radiolites à antenne ainsi que de luminaires équipés de réducteurs de puissance permet aisément de moduler les durées et les intensités d'éclairage. Outre la baisse significative envisagée des consommations de l'éclairage public, la gestion quotidienne du réseau est facilitée par les agents dédiés. Enfin, l'installation d'éclairage LED permet d'envisager une durée de vie nettement allongée des équipements, entraînant une réduction des coûts de maintenance.

Le bénéfice environnemental se traduit par la réduction des consommations énergétiques et par le retrait de certains luminaires présentant des substances interdites par une Directive Européenne (comme les ballons fluorescents).

Le parc d'éclairage public des communes avant travaux présentait une puissance moyenne d'environ 110W par point lumineux. Les matériels installés lors de cette opération présentent des puissances de 19 à 75W mais avec une, moyenne de 36W grâce à un réglage permis par l'intégration d'abaisseurs de puissance.

Le montant de ces travaux avoisine les 376 000 € HT.

Le CCVA a participé au financement à travers un fonds de concours :

- > Coût total : 376 065,50 € HT
- > CCVA : 29 340,55 € (7,80 %)
- > État (TEPCV) : 117 362,20 € (31,21 %)
- > Communes : 146 702,75 € (39 %)
- > SDES : 82 660 € (21,98 %)

GÉOTHERMIE LA LÉCHÈRE

La climatisation de la salle de spectacle et de la médiathèque de La Léchère était assurée au moyen d'un groupe froid électrique de 450 kW de puissance. Ce dernier étant devenu obsolète, la CCVA a, pour des raisons environnementales et d'économies d'énergie, opté pour la géothermie passive froide. Le principe est de puiser de l'eau froide dans un forage (creusé à 20 mètres de profondeur) et de l'acheminer à l'aide d'une pompe vers un échangeur qui permettra le rafraîchissement des bâtiments.

Montant des travaux 150 000 € HT.
Avec le soutien financier de l'État.



ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Une action phare de la Gemapi est l'entretien de la végétation des cours d'eau. Premier moyen de lutte contre les inondations, cet entretien garantit le libre écoulement des eaux et limite la création d'embâcles (matériaux qui s'accumulent dans le cours d'eau). La CCVA réalise l'entretien de certains cours d'eau à enjeux.

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Responsabilité des riverains selon la loi

Un propriétaire qui est riverain d'un cours d'eau est aussi propriétaire des berges et de la moitié du lit du cours d'eau. Il est alors de son devoir d'entretenir le cours d'eau dans le respect du code de l'environnement.

Pour en savoir plus sur vos droits et vos devoirs, contacter le service Gemapi de la CCVA : 04 79 24 20 04

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

i Continuité écologique Késaco ?

La continuité écologique est la capacité d'une rivière à permettre la montaison et la dévalaison des poissons (essentiellement la truite) pour leur reproduction. Les ouvrages de type seuils et barrages empêchent cette continuité écologique.

Pour les cours d'eau à forte qualité écologique, il est intéressant de supprimer ces ouvrages bloquants ou de les rendre franchissables par la construction d'une passe à poissons.

i Passe à poisson Késaco ?

Sur le cours d'eau de l'Eau Rousse, la CCVA a construit une passe à poissons en 2012. Construite avec des bassins successifs dont la hauteur individuelle n'excède pas la capacité de nage des poissons, ils remontent l'Eau Rousse en « sautant » dans les bassins. Plus au calme dans l'Eau Rousse, les poissons peuvent alors se reproduire.

Cette passe à poissons doit être entretenue, car elle s'engrave naturellement et il est important de la curer pour garantir son efficacité.

À gauche : passe à poisson engravée.
À droite : passe à poisson efficace où l'eau circule.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

« La CCVA s'est dotée en début d'année d'un véhicule 100 % électrique - un Peugeot PARTNER - que les services techniques utilisent principalement en bas de vallée, notamment pour les espaces verts du parc thermal. Avec son autonomie de 80 km, il nous permet d'avoir un comportement écologique (plus de rejet de CO₂, de fumées, de particules, d'hydrocarbures dans l'atmosphère), de faire des économies (carburant, entretien) et de conduire de façon plus agréable (démarrage au quart de tour même lorsqu'il fait froid, moins de nuisances sonores...), des atouts extrêmement positifs pour notre territoire ! »

Yannick PIERRE
Coordinateur des Services
Techniques



Espace Valléen de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche

La fin du programme Espace Valléen 2015-2020 approche. L'heure est au bilan et à l'évaluation du dispositif sur notre territoire, ses apports, ses impacts.

Pour rappel, l'Espace Valléen est une démarche de développement touristique qui s'articule sur notre territoire autour de 3 grands axes :

- > Développement des mobilités
- > Structuration et organisation touristique du territoire
- > Mise en valeur des ressources locales et des richesses propres au territoire

La CCVA a coordonné la mise en œuvre de ce dispositif via son chef de projet Espace Valléen sur le périmètre des Vallées d'Aigueblanche élargi à la commune de Saint François Longchamp.

Le plan d'actions initial a évolué au fil des années, si bien que certains projets ont été abandonnés pour diverses raisons, et d'autres opérations ont vu le jour.

Au 31/10/2020, sur l'ensemble du périmètre Espace Valléen, 34 opérations sont terminées, 7 abandonnées, 4 sont en cours et 5 devraient voir le jour en 2021.

2 930 000 € ont ainsi été investis dans le cadre de ce dispositif qui a permis de lever plus de 1 535 000 € de subventions, soit un taux d'aide global de 52 % pour les projets du territoire !

Scénarisation du col de la Madeleine

Signalétique randonnée pédestre

Espace Bois Charriet

Éductour Atout Réussite

La démarche Espace Valléen a non seulement permis de mobiliser des fonds et de faire aboutir des projets, mais elle a également renforcé les liens et le travail collaboratif sur le territoire :

- > Entre les pôles touristiques
- > Entre les collectivités et les acteurs touristiques
- > Entre les acteurs touristiques

Cette dynamique a vocation à être poursuivie et accentuée dans les années à venir, afin de continuer à mettre en œuvre un développement touristique ambitieux, responsable et attractif.

VERS LA PÉRIODE 2021-2027

Les partenaires du massif alpin qui accompagnent ce programme ont décidé de poursuivre la dynamique engagée sur les 35 espaces valléens. Les derniers arbitrages budgétaires sont en cours et la définition précise du cadre global et des attentes vis-à-vis des territoires est en voie de finalisation.

Le territoire des Vallées d'Aigueblanche se penche d'ores et déjà sur sa candidature qui s'appuiera sur le bilan et l'évaluation du dispositif sur la période 2015-2020, avant de mettre à jour sa stratégie et proposer un plan d'actions pour 2021-2027.

Gîte le Tilleul à Nâves

Site labellisé VTT

Pumptrack du Morel

LES CHIFFRES

Territoire CCVA : 34 projets, 2 160 000 € investis, 1 240 000 € de subventions, taux de subvention de 57 %.

Territoire St François : 6 projets, 490 000 € investis, 139 000 € de subventions

Actions communes CCVA/St François : 3 projets, 280 000 € investis, 160 000 € de subventions

Subventions Europe (FEDER) : 382 000 €

Subventions Etat : 227 000 €

Subventions Région : 647 000 €

Subventions Département : 230 000 €

Autres subventions : 51 000 €



Renseignements auprès de Christophe Mansouri, Chargé de développement territorial et chef de projet Espace Valléen.

christophe.mansouri@ccva-savoie.com



PAROLE À



GUY CASTAGNÉ
Formateur Innovation et
Tourisme Akina Stratégies

ATOUT RÉUSSITE est un programme de formation mis en place dans le cadre de l'Espace Valléen. Le principe de ce dispositif de montée en compétence est de permettre aux acteurs touristiques du territoire de mieux répondre aux enjeux et défis du tourisme actuel et de demain.

Nous y animons un module de formation particulièrement utile pour les acteurs du tourisme, en cette période de crise sanitaire où les cartes sont largement rebattues.

Même si la montagne en été comme en hiver apparaît comme un mode de destination adaptée à la période que nous vivons, il est plus que jamais indispensable d'apporter une réponse aux évolutions rapides de la demande et d'anticiper la reprise en innovant réellement pour vous démarquer de la concurrence.

Faire évoluer votre offre ou vos services, oui mais comment ? Cette formation Akina Stratégies vise à concrétiser un projet nouveau ou innovant pour gagner en image et vous distinguer sur le marché, développer votre chiffre d'affaire ou votre capital fidélisation.

Adaptée pour tous les socio professionnels du tourisme, y compris les particuliers gérant un gîte ou une chambre d'hôte, cette formation pratique et très personnalisée est à réserver au plus vite.

Nous évoquerons le sujet de l'expérience client et de la définition d'un service innovant avec une méthode très facile à mettre en pratique.

La formation sera organisée à Aigueblanche le jeudi 28 janvier 2021 (sous réserve de la situation sanitaire) et sera suivie d'un rendez-vous à distance, individualisé, pour vous aider à finaliser votre nouvelle offre ou votre nouveau service Post Covid ! Après les 3 sessions de 2019 et 2020, profitez de ce dernier rendez-vous pour bien entamer 2021 !

La rando sous toutes ses formes



Activité phare, la randonnée, plébiscitée par les touristes et par les habitants, constitue à elle seule un des premiers motifs de séjour dans nos montagnes. Elle permet par ailleurs la découverte du territoire par la mise en valeur de ses richesses naturelles et culturelles.

Qu'elle soit pédestre, cycliste, à ski, à raquettes... qu'elle soit sportive ou contemplative, chacun pourra s'y adonner dans un mélange d'effort et de bonheur. Du fait de la variété de ses paysages pittoresques, le territoire de la CCVA se prête idéalement à la pratique de la randonnée.

SPORTS NORDIQUES

UN PETIT AIR DE SCANDINAVIE...

Les itinéraires nordiques permettent de pratiquer promenade pédestre, raquettes et ski nordique, à travers forêts et champs de neige, avec, en prime, de splendides panoramas ouverts.

La refonte de la signalétique des itinéraires nordiques dans la vallée du Morel a été finalisée avec le balisage du circuit d'altitude des Balcons de l'Arenouillaz (entre le sommet du télésiège d'Altispace et le sommet du télésiège des Lanchettes) via une collaboration DSV-CCVA.

MARCHE

26 BOUCLES POUR VOUS ÉVADER

Depuis cet été, toutes les boucles de randonnées pédestres ont été balisées et mises en service (sauf celle de « Roche Blanche » qui le sera pour l'été 2021). C'est donc 26 boucles de randonnées sur le territoire de la CCVA, qui sont réparties sur les secteurs de La Léchère, Grand-Aigueblanche et les Avanchers-Valmorel.

E-BIKE

WATT ELSE ?

6 parcours de VAE (Vélo à Assistance Electrique) sont désormais balisés sur notre territoire. Non pas des parcours purement sportifs qui s'adresseraient à des cyclistes expérimentés, mais plutôt des circuits de découverte accessibles à tous. Petites routes, chemins et pistes carrossables et quelques portions de sentiers permettent de découvrir ou de redécouvrir les sites remarquables du territoire.

- > Balade autour des cascades du Morel (circuit bleu)
- > Les vignes et vergers sur les coteaux d'Aigueblanche (circuit vert)
- > Sur les traces de l'hydroélectricité à la Coche (circuit bleu)
- > Les Fées électriques (circuit bleu)
- > A la découverte des alpages de la vallée de Nâves (circuit bleu)
- > En chemin vers les hameaux du Morel (circuit rouge)

Toutes les infos sur www.valmorel.com/bikepark-vtt-cyclos/les-disciplines/

TRAIL

UN TERRITOIRE NEC PLUS ULTRAIL...

Le territoire propose désormais une offre de 20 itinéraires de trail balisés dans leur intégralité.

Au sein de cet espace de trail, on retrouve des boucles « classiques » mais également un kilomètre vertical et même des circuits d'altitude. L'ensemble constitue un formidable terrain de jeu pour une découverte et/ou une progression de la pratique. Il sert également de terrain d'entraînement idéal pour une préparation aux 3 événements de course de trail organisés sur notre territoire que sont le Kilomètre Vertical de Pussy (23 mai 2021), le Mad'Trail à Valmorel (10 et 11 juillet 2021) et l'EDF trail des Vallées d'Aigueblanche (9 et 10 octobre 2021) à Grand-Aigueblanche.

TOPOS TRAIL

L'intégralité des boucles de randonnée et de trail sera accessible sur le site internet de Valmorel, ainsi que sur rando.valmorel.com

Les Vallées d'Aigueblanche à votre service

« Dans le contexte de crise sanitaire que nous subissons tous, les agents de la Communauté de communes font preuve de professionnalisme et d'implication afin d'assurer la continuité des services publics.

Durant la première vague de confinement, l'ensemble des agents administratifs et technico-administratifs était en télétravail et un roulement des services techniques avait été mis en place pour assurer l'essentiel de nos missions. Cette implication quotidienne a été d'autant plus remarquable qu'il a fallu concilier vies professionnelles et familiales de concert pour nombre d'entre eux. À l'instar du premier confinement, le second reste dans la même veine et l'intégralité des services est assurée à la fois en présentiel et en télétravail (par roulement) lorsque cela est possible.

À l'image des français, les agents de la CCVA s'efforcent de faire preuve d'une grande résilience qui prouve, si cela était nécessaire, leur attachement au service public ».



DAVID ATES
Directeur Général des Services à la CCVA

DÉCHÈTERIE DES COMBES



La déchèterie des Combes reste ouverte sans rendez-vous mais il est bon de connaître les règles à respecter afin de pouvoir s'organiser en conséquence :

- > 5 véhicules maximum sont autorisés à l'intérieur du site
- > Port du masque obligatoire
- > Respect des distanciations sociales
- > Les agents de la déchèterie ne peuvent pas aider à décharger
- > Aucun matériel, ni outillage, ne peut être mis à disposition des usagers.

« Ces mesures sont certes contraignantes mais elles permettent de maintenir notre déchèterie ouverte et d'éviter de retrouver des amoncellements de déchets verts et d'encombrants dans ou près des poubelles, voire pire, dans la nature. Ces dépôts sauvages au-delà de ne pas être civiques, sont strictement interdits et punissables d'une amende pouvant aller de 38€ à 1500€ (Article R635-8 du Code Pénal) ».

ÉRIC ALEXANDRE
Responsable des Déchets à la CCVA

Retrouvez les horaires de la déchèterie au dos de ce magazine.



TAXE DE SÉJOUR

3 QUESTIONS À GABRIEL MARQUES
Directeur des Affaires Financières CCVA



Qui paye la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est due par les vacanciers qui séjournent sur le territoire de la CCVA. Les exonérations prévues par l'article L 2333-31 du CGCT sur présentation d'un justificatif sont :

- > Les personnes mineures,
- > Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la collectivité
- > Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire.

Qui collecte la taxe de séjour ?

Tous les hébergeurs sont concernés dès lors que le séjour se fait à titre onéreux et ceci que vous soyez professionnel ou non.

L'absence de déclaration et de reversement à la CCVA de la taxe de séjour perçue peut conduire à une taxation d'office de l'hébergeur.

Comment se renseigner ou télé-déclarer la taxe de séjour ?

La CCVA dispose d'un service dédié pour vous accompagner : <https://ccvasavoie.taxesejour.fr>

PÔLE ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF (PES)

Ce nouveau service, piloté par Pascal Bœuf se structure progressivement.

Ses missions s'articuleront autour de deux axes principaux : piloter des événements sportifs à rayonnement communautaire et soutenir des événements répondant aux critères du PES (Mad Trail, EDF Trail VA, Challenge des KV...).

Les objectifs d'une telle action, outre ceux d'animer le territoire, seront de développer une image sportive et dynamique, de fédérer institutionnels, population et associations et de générer des retombées socio-économiques dans des périodes stratégiques.



DES HAUTS ET DÉBATS

MATTHIEU MAGNIN

Directeur de l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche

PAROLE À



Cette saison d'été a montré que la montagne française, et en particulier la destination VALMOREL, incarne véritablement cette fameuse « valeur refuge », avec une adéquation entre les caractéristiques intrinsèques de notre destination (grands espaces, nature, calme...) et les besoins ressentis par les vacanciers.

La fréquentation globale ainsi que les différents retours des acteurs économiques confirment ce que supputait l'ensemble des opérateurs, à savoir la volonté de nombreux français à venir s'oxygéner en altitude pendant leurs vacances.

Les chiffres de l'été, très significativement supérieurs à ceux enregistrés en 2019, parlent d'eux même :

- > +13 % en nombre de passages aux remontées mécaniques
- > + 8 % de passages à l'Office de Tourisme
- > + 9 % de Pass Aventures vendus
- > entre +5 et +30 % d'activités chez les acteurs économiques (commerçants, hébergeurs, prestataires d'activités)
- > +30 % de nouveaux clients sur la station

Concernant la saison d'hiver, il est difficile d'avancer des éléments fiables. Suivant les décisions qui seront prises en haut-lieu, elle risque d'être grandement impactée. Notre destination dans son ensemble doit se préparer à affronter les impacts de ces mesures et l'ensemble des acteurs de notre destination devra faire preuve d'adaptation et de prévention.

Montrons-nous imaginatifs et flexibles, ce sont entre autres ces valeurs qui nous ont permis de réaliser une belle saison d'été.

Prenez bien soin de vous.

LA NAVETTE « VALLÉE'BUS »

La CCVA s'engage en faveur de la mobilité pour tous (habitants, saisonniers, vacanciers) et lance cet hiver le VALLÉE'BUS, un service de navette quotidienne gratuite, entre la vallée et la station de Valmorel.

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, la navette circulera pendant les 2 semaines des vacances scolaires de Noël et les 4 semaines de celles de Février.

Plus de détails sur : www.valmorel.com/guide-et-infos-pratiques/navettes



En interconnexion avec Valmo'Bus, une navette gratuite assurera également la liaison entre le Village 92 de La Léchère et le domaine nordique de Nâves la semaine du Nouvel An et pendant les vacances scolaires d'hiver de la Zone A.



BRÈVES D'ALTITUDE

TABLE ORIENTATION À CRÈVE-TÊTE

Durant l'été 2020, une table en lave émaillée a été fixée au sommet de Crève-Tête (2342m). Désormais, du haut de ce remarquable sommet, vous pourrez repérer facilement l'ensemble des sommets et massifs environnants.



À NÂVES : PROJETS D'AMÉNAGEMENT

En complément du portique d'entrée déjà installé, plusieurs aménagements ont été programmés par la CCVA sur le site du Tovet en 2021: création d'un sentier d'interprétation sur les zones humides, aire de pique-nique, racks à vélo, belvédère panoramique avec table de lecture du paysage...

MAISON DES PROPRIÉTAIRES

Vous êtes propriétaire d'un hébergement sur le territoire de Valmorel et vous souhaitez engager des travaux de rénovation ou de relooking, la Maison des Propriétaires demeure à votre service pour vous accompagner dans vos projets.

www.valmorel.com/espace-proprietaire/maison-des-proprietaires

TSD6 BIOLLÈNE, UN NOUVEAU TÉLÉSIÈGE A VALMOREL

Le Domaine Skiable de Valmorel poursuit son programme d'investissements avec les remplacements du télésiège de Biollène et des 2 téléskis de l'Arenouillaz par le TSD6 de Biollène (télésiège débrayable 6 places). Cet équipement offrira un espace de ski plus vaste, mieux sécurisé (suppression de 40 pylônes) et apportera aux skieurs plus de débit et de confort.

SÉANCE DE HAUT-VOL

Une tyrolienne de 1400 mètres de long permet, hiver comme été, de dévaler 400 mètres de dénivelé à une vitesse de 100 km/h.

www.valmorel.com/activites-hiver-sensation/tyrolienne

LES CHEMINS DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Après la Maurienne, le Beaufortain et Arlysère, le parcours photographique sur « Les chemins de l'hydroélectricité », initié par la FACIM (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne) et EDF Hydro Alpes, s'est poursuivi cette année en Tarentaise.

Sur le territoire de la CCVA, ce sont trois grandes photographies de Sylvie BONNOT qui ont été posées

- > Une au début de la montée vers Valmorel (Retenue de La Coche)
- > Une le long de l'Isère (Canal de fuite de Randens)
- > Une dans le parc thermal de La Léchère (Salle de refroidissement des pompes de Randens)

Plus d'information : www.chemins-hydroelectricite.com



SAUVE QUI PEUT AU MOREL!

SAUV'KID est une nouvelle activité qui a été mise en place cette année au Centre Aquatique du Morel.

En présence de ses parents, l'enfant (entre 3 et 5 ans) apprendra, à travers des mises en situations ludiques, à s'adapter au milieu aquatique et à se mettre en sécurité face à une situation qui peut devenir dangereuse (chute dans le grand bain, éloignement du bord, moment de panique...). L'objectif premier est que l'enfant puisse se forger une autonomie et une aisance aquatiques.

« Il ne s'agit pas là de créer du conditionnement chez l'enfant mais d'un réel apprentissage basé

sur la mise en confiance, sur la pratique d'expériences et sur l'acquisition d'habiletés motrices visant à réagir de manière pertinente en situation d'urgence. Bien entendu, l'activité SAUV'KID n'est pas le remède absolu contre les noyades. Elle ne remplace pas les équipements de prévention autour des piscines et les messages de prudence envers les enfants et de vigilance aux parents. »

Hubert NEVEU
Responsable du Centre Aquatique



LES BONS PLANS DES BIBLIOTHÉCAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE V92



BANDE DESSINÉE

LA DERNIÈRE ROSE DE L'ÉTÉ

De Lucas HARARI



SÉRIE

THE GOOD PLACE

De Michael SCHUR



ROMAN

BLUE PEARL

De Paula JACQUES

Léonard, écrivain raté, gagne sa vie dans une laverie. Un soir d'été à Paris, il y rencontre un cousin éloigné qui lui propose de garder sa maison de vacances au bord de mer. Mais pendant son séjour, des adolescents vont disparaître dans l'estuaire et la tension monte dans le voisinage.

Après sa mort, Eleanor Shellstrop, personne égoïste et désagréable, arrive dans l'au-delà. Lorsque le responsable des lieux lui apprend qu'elle est au Bon Endroit compte-tenu de ses bonnes actions, elle réalise qu'elle a été confondue avec quelqu'un d'autre. Voulant rester au Paradis, elle décide d'apprendre à être une bonne personne. Mais elle n'est pas au bout de ses surprises...

Lizzie, une vieille femme noire, se remémore sa jeunesse comme esclave dans une plantation. Une enfance marquée par les interactions avec des propriétaires oppresseurs et les autres, figures familiales ou d'émancipation. D'autant plus qu'on disait qu'à 500 Km de là, l'esclavage était aboli.

UN PARC IMMOBILIER RÉNOVÉ SUR DOUCY

Le parc immobilier de la CCVA à Doucy se compose de 3 immeubles et 118 appartements qui font l'objet d'une délégation de service public auprès de la SOGETOBA qui en a confié, à compter du 1^{er} octobre 2020, la gestion à la Société Vacancesole, opérateur touristique local.

La philosophie de ce vaste projet est d'entreprendre une rénovation complète de 55 appartements (La Duit + Beaugard) afin d'améliorer grandement l'offre touristique immobilière, notamment en

répondant aux attentes de la clientèle d'aujourd'hui en matière de confort et de praticité.

Ces travaux qui se dérouleront pour 50 % en 2020 et 50 % en 2021 (financés pour 55 % par la SOGETOBA et 45 % par la CCVA) s'élèvent à 1 540 000 € HT, soit 28 000 € par appartement, montant qui laisse imaginer l'importance des travaux de modernisation qui vont être exécutés pour permettre une montée en gamme et une plus forte attractivité de ce parc immobilier.



Nos Vallées ont du (des) talent(s)

Pour ce magazine, nous sommes allés aux Avanchers-Valmorel découvrir deux acteurs économiques du territoire qui nous parlent avec conviction et passion de leur activité, de leur engagement et de leur attachement au territoire...



LE ROUGE EST MIS!

Sylvie THOMAS conçoit des créations originales aux Avanchers-Valmorel.

Bonjour Sylvie, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

Bonjour, je réside depuis 12 ans aux Avanchers-Valmorel. Mes parents sont originaires de la commune qu'ils ont dû quitter pour s'installer en ville dans leur jeunesse, le travail étant rare ici à l'époque.

Je suis donc née et j'ai vécu à Grenoble de nombreuses années. Côté professionnel, après des études en communication, j'ai dirigé un studio graphique pendant plus de 15 ans, spécialisé en communication auprès des collectivités locales régionales, des acteurs du tourisme et du sport. Puis notre fils est né et notre principal objectif a alors été de lui offrir la meilleure qualité de vie possible. Quoi de mieux que la montagne ? Retour aux sources, nous avons donc fait nos valises pour nous installer aux Avanchers où nous passions déjà nos week-ends, et nous ne l'avons jamais regretté. Après une expérience professionnelle supplémentaire en relations presse, j'ai créé une nouvelle société, ROUGE DECO, qui est implantée aux Avanchers depuis août 2019.

ROUGE DECO propose deux types de prestations : c'est un studio de création et de réalisation de travaux graphiques (édition et digital), s'adressant

aux PME, collectivités locales et commerçants et c'est aussi un atelier de création d'objets déco, originaux et personnalisés, réalisés de façon artisanale.

Une de vos spécialités est la gravure-laser. En quoi consiste cette technique ? Quel type de réalisations proposez-vous ?

Effectivement, j'ai eu envie de mettre mon expérience en création graphique au service d'une nouvelle activité : la décoration personnalisée. J'ai équipé mon atelier d'une machine performante de découpe et gravure laser. Cela me permet de réaliser des créations originales : je crée le modèle suivant mes envies ou la demande du client, je le digitalise et le transfère sur la machine, qui le découpe ou le grave. Je travaille des matériaux de qualité, comme le bois, le papier, le tissu ou le plexi. Je m'adresse aux particuliers, en créant des objets déco pour la maison, les enfants, les ados, les mariages... mais surtout aux professionnels, notamment en leur proposant des travaux de signalétique personnalisée et raffinée, qui mêlent différents matériaux. C'est fascinant de voir une idée prendre forme et se concrétiser en quelques heures, depuis le tracé numérique jusqu'au produit fini, réalisé artisanalement.

Vous êtes attachée à votre commune des Avanchers-Valmorel puisque vous y avez, entre autres, exercé les fonctions de conseillère municipale pendant 6 ans. Quels sont les avantages et inconvénients d'exercer dans un petit village de montagne ?

Je suis effectivement très attachée à notre beau territoire de montagne, et je m'investis depuis de longues années déjà, en compagnie de mon fils et de mon mari, auprès d'associations locales afin de préserver et de faire connaître notre patrimoine et les nombreux atouts de notre terroir. Concernant les avantages de travailler dans un petit village de montagne, arrive en toute première place la qualité de vie. Le silence est un luxe, la nature, la beauté des paysages, la tranquillité... Ce cadre de travail est très appréciable après des années passées en agences bruyantes et survoltées de centre-ville... L'éloignement des services peut quelquefois être un inconvénient malgré tout, se lever très tôt pour prendre un TGV n'est jamais très agréable, mais on s'adapte, car cela en vaut la peine !

2020 sera marquée par la crise sanitaire du COVID-19. Quel impact a eu cette crise sur votre activité professionnelle et comment envisagez-vous l'avenir proche ?

Professionnellement, comme la plupart des acteurs économiques, j'ai connu une perte d'activité non négligeable car la plupart de mes clients sont issus du secteur touristique local. Cette crise va peser lourd mais nous devons, avant tout, rester très prudents, optimistes et inventifs ! De nombreux créateurs sont implantés sur notre territoire et proposent des produits mode, déco, bijoux, cosmétiques, alimentation, équipement de sport et bien d'autres, tous fabriqués localement. Se regrouper au sein d'une même entité sous un « label fédérateur » serait une force supplémentaire pour accroître notre visibilité et pour affronter les situations difficiles.

ROUGE DECO

Côte du Four - Le Chef Lieu
73260 Les Avanchers-Valmorel
bienvenue@rouge-deco.fr
www.rouge-deco.fr



À LA CROZET DES CHEMINS

Nicolas MATHIEU fabrique pâtes et crozets aux Avanchers-Valmorel.

Bonjour Nicolas, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

Je suis originaire des Vosges où mes grands-parents étaient hôteliers restaurateurs.

Attiré par les montagnes, je suis parti très tôt vivre en Savoie. J'ai vécu au rythme des saisons pendant plus de 25 ans, pisteur secouriste l'hiver, sculpteur ébéniste et l'été accompagnateur en montagne.

C'est la pratique d'activités sportives, en particulier le trail et le ski de randonnée, ainsi que diverses rencontres qui m'ont amené à m'intéresser plus particulièrement au domaine de la nutrition.

C'est ainsi que le projet GONG a progressivement vu le jour.

La spécialité de votre entreprise - GONG - est la fabrication de pâtes et de crozets aux plantes de montagne. Dites-nous en plus sur la composition de vos produits

Deux grandes lignes ont guidé l'élaboration de mes recettes :

Je voulais proposer des produits qui soient digestes, facilement assimilables et qui apportent une énergie durable.

Pour les crozets j'utilise 1/3 de farine de sarrasin. Il s'agit d'une plante de la famille des Polygonacées (comme l'oseille ou la rhubarbe), ce n'est donc pas une céréale et elle est totalement exempte de gluten. Elle apporte du magnésium et des protéines végétales.

La recette est complétée par une farine demi-complète de Grand épeautre, plus digeste que le blé et qui ajoute un savoureux petit goût de noisette. Nos crozets et pâtes au sarrasin présentent ainsi un index glycémique bas, donc une énergie qui se diffuse lentement et résonne longtemps dans notre organisme comme le son d'un GONG tibétain.

Je voulais aussi utiliser les plantes de montagne (ortie et ail des ours qui sont d'une richesse nutritionnelle indiscutable) pour leur redonner toute la place qu'elles méritent en cuisine.

Les crozets sont une spécialité savoyarde. En connaissez-vous l'origine ?

Le Crozet est véritablement né en Tarentaise. Chaque village, voire chaque famille, avait sa propre recette. Au départ il s'agissait d'un plat familial, plus tard il a été enrichi et décliné en « spécialité locale » pour être servi dans la restauration au moment du développement touristique.

Vos produits sont « made in Avanchers-Valmorel ». Les plantes de montagne que vous utilisez sont-elles récoltées localement ?

Oui toutes les plantes que nous introduisons dans nos recettes sont des plantes que nous avons cueillies et séchées nous-mêmes. Nos zones de cueillette sont toutes situées au-dessus de 900m d'altitude, dans un rayon d'environ 30 km autour de chez nous et répertoriées auprès de l'organisme de contrôle pour pouvoir être certifiées biologiques.

Vous êtes connus pour avoir une forte conscience écologique, comment cette dernière se traduit-elle dans vos circuits de fabrication et de distribution ?

La production locale est au cœur de notre démarche. Si un jour je peux cultiver moi-même mes céréales et mon sarrasin, je le ferai.

Dans la pratique c'est toujours plus compliqué, mais nous avons tout de même réussi à fonctionner sur des circuits courts : la minoterie Vuillermet à La Motte Servolex nous fournit des farines de grande qualité.

Pour la vente, nous restons dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et privilégions les magasins biologiques, magasins de produits régionaux (boucherie Roux-Mollard à Aigueblanche par exemple), ainsi que gîtes et refuges de montagne (Nant du Beurre à Nâves, Bellacha à Pussy).

La vente directe sur les foires ou les marchés de producteurs reste le plus gratifiant puisque nous avons un contact direct avec notre clientèle et j'apprécie particulièrement cet échange.

Quels sont vos projets dans un futur proche ?

Mon souhait est de m'orienter sur du 100 % local et travailler des produits bruts, sans transformation.

Nous avons un beau projet pour l'année à venir avec la récolte de sève de bouleau en avril-mai à Nâves, pour les cures de printemps.

Le bouleau est un bienfait pour notre santé. Sa sève est dépurative et régénérante, elle nettoie l'organisme, améliore la flore intestinale, soulage les articulations et agit sur notre santé générale.

Nous proposerons des visites sur le site pour que les gens puissent assister à la récolte et ainsi découvrir le produit à sa source et en mesurer tous les bénéfices.

GONG-SAVOIE

Le Fey dessous
73260 Les Avanchers-Valmorel
gong.savoie@gmail.com
www.facebook.com/gongsavoie



Une réalisation commandée par la CCVA à Rouge Déco

La crise sanitaire COVID-19 a grandement perturbé les événements qui avaient été programmés comme par exemple l'E-WAX Festival, le Mad'Trail, la Nâvelotte, le Salon du livre de La Léchère,... L'organisation de la plupart d'eux était à un stade déjà fort avancé mais le contexte sécuritaire a fait qu'ils ont dû être annulés.

Toutefois, certains ont pu être maintenus et se sont déroulés dans le strict respect des contraintes sanitaires en vigueur.



LA GRANDE ODYSSEE
Valmorel-Doucy

17 JANVIER



51e FETE DU COL DE LA MADELEINE
Celliers

26 JUILLET



6 SEPTEMBRE

CORTIS* D'EN HAUT
Nâves

La 15e édition s'est déroulée au pied des alpages, en pleine nature, au plateau du Tovet afin de garantir la distanciation sociale. Cette manifestation ouverte à tous les jardiniers des villages de Nâves et de la région, propose de la vente de légumes, des conférences-débats, des projections de films sur le thème du jardinage et des alternatives, un marché de producteurs et d'artisans.

* Jardins d'altitude en savoyard



10 ET 11 OCTOBRE 2020

2e EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE
Vallées d'Aigueblanche



50 ANS DE LA STATION
Doucy

26 FÉVRIER

Il y a un demi-siècle, Doucy était un village d'agriculteurs dont une grande majorité menait une double vie. Plus de 70 Doucerains descendaient chaque jour vers les usines de la vallée, ramenant un salaire leur permettant de faire tourner leurs petites exploitations agricoles.

En 1970, on assiste à une démocratisation des vacances à la neige et à un fort développement touristique. Des villes industrielles cherchent à implanter des centres de vacances pour envoyer « leurs » enfants respirer le bon air des montagnes.

Le Maire de l'époque - Claude DESLANDES - a alors l'idée de répondre à une petite annonce trouvée dans un hebdomadaire et propose à la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, un terrain pour construire un hébergement. Le centre de vacances Lorraine-Savoie est construit dans la foulée. En parallèle, deux téléskis communaux sont mis en service. La station de ski Doucy-Combelouvière naissait...

FESTIVAL ACOUSTICÎMES
Valmorel

23 ET 24 JUILLET

13 concerts à Valmorel, 1 à Doucy et 1 à La Léchère les Bains

1410 personnes sur le festival

4 concerts au théâtre de verdure, 4 dans la rue, 2 sur les placettes de la station.



14e FETE DU BEAUFORT
Nâves

4 AOÛT



TOUR DE FRANCE
Vallées d'Aigueblanche

16 SEPTEMBRE

Passage du Tour de France sur notre territoire pour sa 17e étape en présence du Président de la République, Emmanuel MACRON



EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche



Grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire des plus stricts, la seconde édition de l'ETVA a pu avoir lieu au grand soulagement de ses organisateurs et de ses partenaires principaux (EDF et la Commune de Grand-Aigueblanche) les 10 et 11 octobre derniers. Cette manifestation a rassemblé 610 trailers, 138 enfants, 98 bénévoles et un plateau de coureurs-élite exceptionnel.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et prouvent que cet événement d'envergure a pleinement trouvé sa place dans le calendrier des courses de montagne.

INVITÉ D'HONNEUR 2020: DACHHIRI DAWA SHERPA!



On ne présente plus l'icône du trail-running : Dachhiri Dawa Sherpa. Avec plus d'une centaine de victoires à son actif dont la mythique course de l'Ultra Trail du Mont-Blanc (en 2003), il est entré dans la légende.

Il a également participé à plusieurs Jeux Olympiques d'Hiver, représentant son pays d'origine, le Népal, en ski nordique.

Après plus de vingt années au sommet des classements, Dawa, comme tout le monde l'appelle, continue à courir les sentiers de montagne tout en se concentrant sur ses projets humanitaires et sur l'organisation de ses propres courses.

Sa présence a illuminé l'ETVA. Certaines personnes attirent ce qu'elles dégagent. Ce qui émane de Dachhiri Dawa Sherpa, c'est le bonheur. Un bonheur qui se traduit par un éternel sourire.



FOCUS

FLORIAN SAUTEL, CHAMPION DU PAYS!

Florian est un athlète hors-pair. Il performe tout terrain glanant les premières places de podium que ce soit en trail-running ou en ski-alpinisme. Licencié au Club des Sports des Avanchers-Valmorel, Moniteur de ski alpin/canyoning et accompagnateur, il a fait de la montagne son bureau et sa philosophie de vie.

« Quand je cours dans les Vallées d'Aigueblanche, la grandeur des paysages me fait oublier les efforts que je dois fournir pour me surpasser. Nos montagnes sont autant une source de motivation qu'une récompense. »

Florian remporte, en 2020, la seconde place de la PELTON 1000 en 43'09" (5 km, 1000 m de dénivelé positif).



À L'AN PROCHAIN!

Revenez LÂCHER LES WATTS en Vallées d'Aigueblanche les 9 et 10 octobre 2021!

<http://edftrailvalleesaigueblanche.com>

EDFTRAILVALLEESAIGUEBLANCHE

Port du masque



LE PORT DU MASQUE, UNE HABITUDE SAINTE POUR SE PROTÉGER ENSEMBLE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

Bon gré mal gré, sur le territoire de la CCVA comme ailleurs, il nous faut nous habituer au port du masque. Ce dernier devient un élément incontournable de notre tenue quotidienne.

Les masques ne sont pas une solution miracle pour éviter d'attraper ou de transmettre le virus. Mais, il constitue aujourd'hui l'une des meilleures options préventives que nous avons à notre disposition. Il ne faut pas croire que l'on porte le masque pour se protéger soi-même; il ne s'agit pas d'une barrière imperméable contre les particules du virus qui pourraient y entrer. Par contre, il est efficace pour empêcher quelqu'un d'émettre des gouttelettes infectées, que ce soit en respirant, en parlant, en toussant ou en éternuant.

Obligatoire dans certaines situations, rien n'interdit bien évidemment de porter le masque dans d'autres circonstances, notamment lorsque des personnes fragiles sont présentes comme, par exemple, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes malades... Beaucoup de clusters sont apparus à la suite de réunions familiales, de rencontres entre amis où les personnes n'étaient pas équipées de masques.

Rappelons que l'on peut être porteur du coronavirus sans présenter aucun symptôme.



COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Dr GWENDOLINE MAROUD MINGEON Maison de Santé de Grand-Aigueblanche

PAROLE DE MÉDECIN

Le SARS-CoV2 est transmis principalement par les sécrétions des voies respiratoires, qui sont émises lors de la toux, d'éternuements ou par la parole. La transmission par des virus en suspension dans l'air serait également responsable de contaminations dans les lieux clos et peu ventilés réunissant un grand nombre de personnes. Le virus colonise alors les voies aériennes supérieures. L'incubation (c'est à dire la période entre la contamination d'une personne et les premières manifestations cliniques chez elle), est le plus

souvent inférieure à 5 ou 6 jours, mais peut parfois atteindre 14 jours. Par contre, Il est important de noter que le virus peut être transmissible environ 2 jours avant l'apparition des symptômes.

La transmission du virus par des surfaces infectées ou par contact direct entre les humains est théoriquement possible mais n'a jamais été réellement prouvée.

De ces données découlent les principales précautions à prendre pour limiter la transmission:

- > Maintien d'une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes pour limiter les projections entre individus,
- > Port du masque pour réduire la quantité et la distance de projection mais aussi la quantité de virus reçue,
- > Aérer régulièrement les lieux et éviter de rester de façon prolongée dans les lieux clos,
- > Ne pas oublier le lavage fréquent des mains dès qu'elles ont pu être contaminées.



CHARLES PEPIN Philosophe

REGARD DE PHILOSOPHE

Dans l'incertitude, le maintien des liens est primordial.

Nous ne sommes pas des individus qui créons des liens mais nous sommes le résultat de nos liens. Nous sommes des animaux sociaux, des êtres de liens.

La confiance en soi passe plus par les liens qu'on tisse avec les autres que par « une simple confiance en son petit égo ». La confiance en soi sort de soi et vit autour de soi, comme un tissu de relations.

La crise que nous traversons nous permet de

comprendre que l'être humain est avant tout fait de liens. De liens essentiels - le confinement nous a d'ailleurs permis d'identifier ceux qui comptaient le plus, qui nous manquaient vraiment, dont il était douloureux de se passer. De liens peut-être plus superficiels et légers - avec les commerçants, les terrasses de cafés, nos collègues - mais dont nous avons aussi besoin. Et enfin, du lien avec nous-même. C'est peut-être là la rencontre fondamentale. Elle demande de se confronter à soi, à sa conscience, entre quatre murs, ce qui n'est pas possible quand on « fuit dans le

divertissement », comme l'écrivait Pascal ou que, même dans la solitude du confinement, on remplit sa journée de cours de yoga, de méditation ou de cuisine sur Instagram.

L'individu étant fait de ses liens, il est d'autant plus important en cette période de crise sanitaire, de prendre soin des autres, notamment en respectant scrupuleusement les gestes barrières préconisés.



L'hiver s'est invité à l'occasion du 2^e EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche

La CCVA à votre service

SERVICES GÉNÉRAUX

ACCUEIL / SECRÉTARIAT

04 79 24 20 04
secretariat@ccva-savoie.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h

COMPTABILITÉ

comptabilite@ccva-savoie.com

MARCHÉS PUBLICS

patricia.pardon@ccva-savoie.com

RESSOURCES HUMAINES

anne-marie.box@ccva-savoie.com

SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION

jean-louis.garnier@ccva-savoie.com

BÂTIMENTS

nathalie.mermier@ccva-savoie.com

EAU / ASSAINISSEMENT / SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) /

manon.imperatori@ccva-savoie.com

DÉCHETS

eric.alexandre@ccva-savoie.com

GEMAPI

erika.audry@ccva-savoie.com

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ESPACE VALLÉEN

christophe.mansouri@ccva-savoie.com

TAXE DE SÉJOUR

ccvasavoie@taxesejour.fr

AFFAIRES FINANCIÈRES

gabriel.marques@ccva-savoie.com

IMMOBILIER DE LOISIRS, URBANISME, FONCIER

brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

sport@ccva-savoie.com

RESPONSABLE PISCINE DU MOREL

hubert.neveu@ccva-savoie.com

COMMUNICATION

jean-luc.cadenel@ccva-savoie.com

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

PISCINE DU MOREL

04 79 24 05 25
piscinedumorel@ccva-savoie.com
www.piscinedumorel.com

MÉDIATHÈQUE DU VILLAGE 92

73260 La Léchère
Tél : 04 79 22 59 11
mediatheque@ccva-savoie.com
www.ccva-savoie.com/mediatheques

SERVICES

SERVICE DE L'EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle
09 77 408 408
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi : 8h - 19h
Samedi : 8h - 13h

Urgences techniques 09 77 401 130 /
09 77 401 134 (prix d'un appel local)
24h/24 - 7j/7

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (VÉOLIA EAU)

09 69 32 34 58

SEET (SYNDICAT DES ENERGIES ELECTRIQUES DE TARENTEAISE)

Accueil : 04 79 24 64 56
Dépannage : 04 79 22 93 88
contact@seetarentaise.fr

DÉCHÈTERIE DES COMBES

04 79 22 67 45

Horaires d'ouverture DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 18h30
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 18h30

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 17h

CONTACTS NEIGE

Office Tourisme Valmorel
Vallées d'Aigueblanche
Bourg Morel - 73260 Valmorel
04 79 09 85 55
info@valmorel.com

*Pendant la saison d'hiver,
ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h30 à 19h
et le samedi et dimanche
de 9h à 19h sans interruption.*

Maison de la Montagne
de Nâves
73260 Grand Nâves
04 79 24 40 13
mmNâves@wanadoo.fr

*Pendant la saison d'hiver,
ouvert tous les jours
de 9h à 17h sans interruption.*